

► Réseau Clain

Retenues de substitution dans la Vienne: la démarche collective engagée

L'association Réseau Clain, née en juillet dernier, accompagne le projet de création de retenues de substitution sur le Bassin du Clain. Cinquante sites ont été repérés dans la Vienne pour du stockage. Des études d'impact viennent de démarrer.

Le principe est simple: stocker de l'eau en hiver, en prélevant dans les nappes, ou les rivières, pour l'utiliser pour l'irrigation en période estivale. Seulement, avant d'en arriver là, plusieurs étapes, qui demandent du temps, sont nécessaires pour qu'une retenue de substitution voie le jour. Car ces retenues sont financées sous conditions qu'elles entrent dans des projets de territoires, prenant en compte des travaux sur l'estimation de la ressource, des économies d'eau et des travaux pour améliorer la qualité des milieux.

Actuellement, sur le bassin du Clain, 32 millions de m³ d'eau sont attribués aux agriculteurs tous les ans. En 2017, ce volume devra être ramené à 17,5 millions. Pour atteindre cette baisse de près de 50% des volumes pour l'irrigation, « on a signé un contrat territorial de gestion quantitative de l'eau (CTGQUE) avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne », indique Olivier Pin, président de l'association Réseau Clain, qui fédère cinq coopératives de gestion de l'eau des bas-

sins. Le contrat de territoire sur le bassin du Clain porte sur 13 millions de m³ à stocker (pour 8000 ha de surfaces irriguées). Le budget global du contrat est de 72,6 millions d'euros: l'Agence de l'eau alloue un budget au contrat territorial de 44,3 millions. Le contrat, piloté par la chambre d'agriculture, prévoit un programme d'actions d'économie d'eau (arrêt de l'irrigation, aménagements des exploitations pour une meilleure efficacité de l'eau) et de stockage.

Ce dernier est pris en charge par Réseau Clain. « L'objectif de l'association est de fédérer les cinq coopératives pour qu'elles travaillent à la même vitesse sur la question du stockage », confie Olivier Pin. « Il fallait leur trouver un cadre homogène pour collecter les informations, les faire passer à la totalité des adhérents. L'important était d'harmoniser les calendriers et les méthodes. Il faut monter des dossiers qui soient similaires pour en faciliter l'examen par le service instructeur. Ce dernier doit par exemple avoir une lisibilité identique entre le bassin de la Clouère et le bassin de la Pallu. »

Plus-value

Avant la création de Réseau Clain, les coop ont fait des études de préféabilité. Tous leurs adhérents (soit 200 agriculteurs) avaient été contactés pour qu'on leur propose des solutions de stockage (exceptés ceux, très



« Je ne me bats pas pour stocker de l'eau mais pour sauver des emplois », insiste Olivier Pin.

peu nombreux, pour qui aucune solution n'était envisageable). Depuis, des projets réalistes et économiquement viables par rapport au potentiel de chaque coopérative, ont été identifiés. « Pour la coopérative dont je m'occupe, Dive Bouleure et Clain amont, nous avons un objectif, dans le cadre de ce contrat de stockage, de 3,8 millions m³. J'ai 6 millions m³ qui me viennent de mes adhérents. Pour le moment des projets sont à l'étude pour l'équivalent de 4,5 millions m³. S'il n'y a pas de stockage, mes adhérents perdent 63 % de leurs volumes », s'inquiète le président de Réseau Clain. « Une exploita-

tion avec 400 000 m³, dans ces conditions n'en aurait plus que 37 000 m³. Le but est bien de stocker la différence pour qu'on arrive à préserver au maximum le potentiel de l'exploitation. »

Sécurisation

Car la rentabilité de l'exploitation est bien en effet au cœur de la problématique: « L'irrigation est une sécurité pour l'exploitation », souligne Olivier Pin. « On peut réguler les performances des cultures. C'est une source de plus-value non négligeable, de production et de vie dans les campagnes avec le main-

ten d'emplois. Je ne me bats pas pour stocker de l'eau mais pour sauver des emplois. Une exploitation comme la mienne avec 120 ha, a 5 ETP. Les 200 adhérents engagés représentent 500 emplois directs sur les exploitations. Si rien n'est fait au niveau du stockage de l'eau sur le bassin du Clain, on passera de x emploi à moitié moins, voire à trois fois moins. C'est un enjeu social et économique. » « Ces hectares qui sont aujourd'hui irrigués sont des hectares à plus-value, avec entre autres du tabac, du melon, de la luzerne, ou encore du maïs semences », poursuit l'agriculteur. « Il faut que les gens s'enlèvent de l'idée qu'on va irriguer du maïs grain. »

La création d'une retenue nécessite une étude d'impact. Cinquante sites sont examinés. Chacun représentant en moyenne un volume de 300 000 m³. « Chaque coopérative est entrée dans la démarche de validation des terrains qui peuvent accueillir, ou pas, ces stockages. L'ensemble des contraintes et les impacts sur l'environnement est aussi analysé, et le coût estimé. Il en a pour 12 et 15 mois. À l'issue de ces études on saura si on peut s'engager ou pas sur tel ou tel site de stockage, si économiquement ça tient la route, et si on peut présenter un dossier acceptable par l'ensemble de la population. Sur ma coop, 13 sites sont repérés. Et sur 4 retenues pour l'instant, j'ai une solution pour trois d'entre eux. »

GUILLAUME DE WERBIER

► Les besoins en région

L'étiage 2013 a été favorable. En Poitou-Charentes, les volumes d'eau prélevés concernent essentiellement les besoins agricoles, domestiques et énergétiques tandis que la part des besoins industriels est très nettement inférieure. Selon l'observatoire régional de l'eau, la part agricole des usages agricoles de l'eau dans la région s'élève à 166,6 Mm³ soit 38 % des quantités d'eau utilisées. Autant que l'eau potable. De 2000 à 2011, les prélèvements d'eau à des fins agricoles constituent en moyenne 44 % des prélèvements

contre 31 % et 19 % respectivement pour des usages domestiques et énergétiques et seulement 5 % pour les besoins industriels. La totalité des prélèvements d'eau pour la production d'énergie est effectuée par la centrale nucléaire de Civaux, située dans la Vienne. L'usage agricole concentre la grande majorité de ses prélèvements sur une période restreinte, au printemps et en été, au moment où la ressource en eau est déjà naturellement à son niveau le plus bas. Cette eau provient à 71 % des eaux souterraines.

Prenez le tournant

NOTRE CONSEILLER EN ÉLEVAGE ÉTUDIE LA MEILLEURE SOLUTION POUR VOTRE EXPLOITATION

Robot de traite Lely Astronaut A4, système d'alimentation automatisé Lely Vector, repousse-fourrage Lely Juno ou robot racleur sur caillebotis Lely Discovery, quel que soit votre projet, l'équipe de spécialistes du Lely Center de Granzay-Gript est à votre écoute au 05.49.78.05.70

LELY

www.lely.com innovators in agriculture